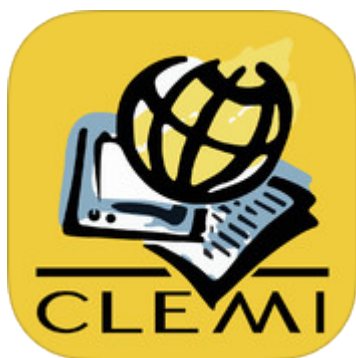


Le mariage de Figaro (1784)

- Archives du Clemi - Textes et dossiers - Liberté de la presse avant 1881 -



Publication date: lundi 26 avril 2004

Académie de Versailles - Education aux Médias - Licence « Creative
Commons BY-SA »

« On me dit qu'il s'est établi dans Madrid un système de liberté sur la vente des productions, qui s'étend même à celles de la presse ; et que pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. Pour profiter de cette douce liberté, j'annonce un écrit périodique, et, croyant n'aller sur les brisées d'aucun autre, je le nomme Journal inutile. Pou-ou ! Je vois s'élever contre moi mille pauvres diables à la feuille ; on me supprime, et me voilà derechef sans emploi ! »

Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, Acte V, Scène 3, Nouveaux Classiques Larousse, Tome II, 1971.

Notes de Louis Forestier :

Opéra : les chanteuses et danseuses de l'Opéra tenaient souvent de fort près à des personnages politiques influents.

Pauvres diables à la feuille : écrivains besogneux payés proportionnellement au nombre de pages écrites.